
1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom commercial

Nettoyant Bio pour grils

Fabricant / fournisseur

Camping Gaz (Schweiz) AG
Route du Tir Fédéral 10, CH-1762 Givisiez
Téléphone +41(0)26 460 40 40

Service des renseignements

Numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture
Téléphone +41(0)26 460 40 40
E-mail (personne compétente):
info@campingaz.ch

Renseignements en cas d'urgence

Centre Suisse d'Information Toxicologique
Téléphone 145

Utilisations identifiées

domaines d'application

SU21 - Ménages privés (= tout public).

Catégories d'utilisation [PC]

PC35 - Produits de lavage et détergents

Conditions d'utilisation recommandées

Produit de nettoyage

2. Identification des dangers

Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Indications complémentaires

La préparation est classé non dangereux dans le sens de la Directive 1999/45/EC.

Non soumis à étiquetage, mais il convient de prendre les précautions d'usage pour la manipulation des produits chimiques.

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

Le mélange est classé non dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS).

Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Consignes de sécurité

Autres effets néfastes

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

Indications relatives aux dangers pour l'homme et l'environnement

Aucun effet important ou danger critique connu.

3. Composition/informations sur les composants

Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - 67/548/CEE
64-17-5	200-578-6	éthanol	1 - 10	F R11
5949-29-1	201-069-1	Acide citrique monohydrate	1 - 5	Xi,R36
68515-73-1	500-220-1	D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides	< 5	Xi R41
--	--	PEG-4 Rapeseedamide	1 - 5	Xi R38

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
64-17-5	200-578-6	éthanol	1 - 10	Flam. Liq. 2, H225
5949-29-1	201-069-1	Acide citrique monohydrate	1 - 5	Eye Irrit. 2, H319
68515-73-1	500-220-1	D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides	< 5	Eye Dam. 1, H318
--	--	PEG-4 Rapeseedamide	1 - 5	Skin Irrit. 2, H315

4. Premiers secours

Remarques générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si les troubles persistent, consulter un spécialiste.

Après ingestion

En cas de vomissement, tourner la personne sur le côté.

Ne pas faire vomir.

Assurer un traitement médical.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Agents d'extinction appropriés

produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

mousse stable aux alcools

produits extincteurs en poudre

eau pulvérisée

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité

jet d'eau

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Les précautions individuelles

Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Veiller à assurer une aération suffisante.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Les méthodes de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel, sciure).
Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

Remarques complémentaires

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir chapitre 7.
Informations concernant les équipements individuels de protection : voir chapitre 8.
Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

7. Manipulation et stockage

Précautions lors de la manipulation

Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Maintenir les récipients hermétiquement fermés.
Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Tenir hors de portée des enfants.
Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais et bien ventilé.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Remarques complémentaires relatives à la configuration des installations techniques

Sans autre indication, voir point 7.

Composants avec leurs valeurs limites relatives aux postes de travail à contrôler

CAS No	Désignation	Type	[mg/m ³]	[ppm]		Remarque
64-17-5	éthanol	8 heures	960	500	2(II)	DFG, Y, SUVA

Protection respiratoire

Les conditions d'utilisation normales et prévues du produit ne nécessitent pas l'emploi d'un appareil de protection respiratoire.

Protection des mains

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.
Veuillez tenir compte des indications du fabricant de relatives à l'imperméabilité et à la longévité ainsi que des conditions spéciales qui règnent aux postes de travail.

Protection des yeux

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

Lors de traitement par pulvérisation, porter des lunettes de protection.

Protection de la peau

vêtement de protection léger

Mesures générales de protection

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

Mesures d'hygiène

Conserver à l'écart des aliments et boissons.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat
liquide

Couleur
limpide

Odeur
douce

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
pH à la livraison	8	20 °C			
point d'ébullition	non déterminé				
Point d'éclair	non déterminé				
Température d'inflammation	non déterminé				
Densité	1.04 g/cm ³	20 °C			
Solubilité dans l'eau					miscible en toutes proportions
Teneur du solvant	0 %				

Danger d'explosion

Le produit ne présente pas de danger d'explosion.

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter

Pas de décomposition lors de stockage et manutention conforme.

Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu

11. Informations toxicologiques

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL50 aiguë par ingestion	Aucunes informations existantes.			
DL50 aiguë par contact avec la peau	Aucunes informations existantes.			
CL50 aiguë par inhalation	Aucunes informations existantes.			
Irritation de la peau		Aucunes informations existantes.		
Irritation des yeux		Aucunes informations existantes.		
Sensibilisation de la peau	non sensibilisant			

Remarques générales

Dans le cadre d'une utilisation appropriée et conforme aux dispositions, le produit n'a aucun effet négatif connu sur la santé.

La classification a été effectuée par calcul d'après la Directive Préparations (1999/45/CEE).
absence de données toxicologiques

12. Informations écologiques

Remarques générales

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

13. Considérations relatives à l'élimination

Code déchets

20 01 29*

Nom du déchet

détergents contenant des substances dangereuses

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 91/689/CEE. relative aux déchets dangereux

Recommandations relatives au produit

Traiter dans un centre d'élimination pour déchets spéciaux, en respectant les prescriptions correspondantes.

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

14. Informations relatives au transport**Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID**

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

Transport maritime IMDG

Le produit n'est pas marchandises dangereuses.

Transport aérien ICAO/IATA-DGR

Le produit n'est pas marchandises dangereuses.

15. Informations réglementaires**Réglementation nationale**

Classe de danger pour l'eau 1

Légèrement polluant pour l'eau, propre classification

Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

16. Autres informations**Utilisation recommandée et restrictions**

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

Teneur des phrases R/H contenues dans le chapitre 3 (ne faisant pas référence à la classification du mélange!)

R 11 Facilement inflammable.

R 36 Irritant pour les yeux.

R 38 Irritant pour la peau.

R 41 Risque de lésions oculaires graves.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.